

L'École interarmes de guerre sur mer du *Stadacona*, à Halifax (N.-É.), a poursuivi l'instruction élémentaire et avancée des tactiques de guerre anti-sous-marine. Les équipages du commandement aérien maritime ont participé avec la Marine royale à des manœuvres communes sur les deux côtes ainsi qu'à un certain nombre d'exercices de l'OTAN, dans l'Atlantique et dans le secteur européen. Un nouveau modèle d'avion de l'aéronavale, le *Neptune*, a été mis en service.

Les escadrilles du commandement du transport aérien ont continué de fournir un appui à la division de l'aviation stationnée en Europe et, jusqu'au mois de juin 1954, à la division stationnée en Extrême-Orient; des opérations de vol d'accompagnement à longue distance ont été effectuées par les avions *North Star*. Le *Fairchild C-119* du Commandement aérien a servi au transport de matériel et d'hommes au Canada ainsi qu'à l'entraînement des parachutistes. Des avions de ces deux modèles ont été employés pour approvisionner les stations météorologiques de l'Arctique.

L'escadrille de photographie 408 de l'ARC a achevé les relevés photographiques aériens de nouvelles régions, conformément au programme d'aérophotogrammétrie, comprenant le relevé spécial d'une superficie de 7,800 milles, en vue de l'établissement du réseau de radar *Mid-Canada*.

Au cours de l'année 1954, des missions d'assistance aux avions et aux navires en détresse, des vols de secours et vols d'urgence ont mobilisé, dans 230 occasions, les avions de l'ARC pour le sauvetage et les recherches.

Instruction et équipement.—Au cours de l'année financière 1954-1955, la formation du personnel navigant de l'OTAN s'est poursuivie au Canada d'une façon intensive. Au 31 décembre 1954, 3,306 membres des services navigants ont été diplômés, conformément au programme d'instruction mis en vigueur en 1951. L'ARC a également formé des équipages pour répondre à ses propres besoins. En 1954-1955, après avoir suivi les cours élémentaires de spécialisation professionnelle, 80 officiers du personnel non navigant ont été diplômés et les écoles de formation professionnelle élémentaire ont décerné un diplôme à 7,830 spécialistes.

Des cours de perfectionnement pour officiers et cadets d'aviation ont été donnés à l'École d'officiers de London (Ont.), et l'instruction préliminaire des aviateurs a été donnée au dépôt N° 2 de Saint-Jean (P.Q.). Des cours élémentaires d'entraînement au vol ont été donnés dans les écoles de pilotage situées à Centralia (Ont.), Claresholm (Alb.), Moose-Jaw (Sask.), et Penhold (Alb.). L'entraînement au vol avancé sur bimoteur s'est donné à Saskatoon (Sask.) et sur monomoteur à Portage-la-Prairie (Man.). En automne 1953, cette école a entrepris l'instruction avancée du pilotage d'avions à réaction. Une autre école supérieure de pilotage d'avions à réaction est située à Gimli (Man.). Il existe une école d'armes pour pilotes à MacDonald (Man.); les cours pour instructeurs-pilotes sont donnés à l'école des Instructeurs d'aviation de Trenton (Ont.); les écoles de Centralia et de North-Bay (Ont.) et celle de Saskatoon (Sask.) enseignent l'évaluation à l'aide d'instruments, tandis que celle de MacDonald (Man.) forme les instructeurs-pilotes à l'attaque aérienne. En 1954, à l'École de navigation et de radio de Winnipeg (Man.), les cours d'entraînement des officiers radiotélégraphistes et des navigateurs ont été combinés de façon à fournir un cours élémentaire commun de navigation aérienne et d'électronique.

Les écoles de l'ARC ont donné des cours réguliers d'instruction professionnelle sur le génie aéronautique, l'approvisionnement de munitions, les télécommunications et les mesures de sécurité, pour les officiers nouvellement nommés au service au sol. Des cours élémentaires ont été donnés à Camp-Borden (Ont.) à l'intention des officiers des unités de défense. Il s'est donné des cours de perfectionnement pour officiers sur le contrôle du vol. Des unités mobiles d'entraînement au sol composées d'appareils *CF-100*, *Sabre*, *Silver Star* et *C-119* se sont révélées fort utiles durant l'année. Le programme d'instruction professionnelle avancée s'est poursuivi dans toutes les formations, tant régulières qu'auxiliaires. On a maintenu les examens écrits trimestriels en vue de permettre aux spécialistes d'acquérir plus rapidement la compétence requise pour obtenir le titre de spécialiste. L'enseignement des langues s'est donné suivant les besoins.